



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64870

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/07/2024
200 000

Raison sociale : ARCHIMEDE

ZONE D ACTIVITE DU DIVIT
56270 PLOEMEUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 434 639 498 RCS

Siret : 434 639 498 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5419700

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 11157620704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 11157620704

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/10/2025

Téléphone : 02 97 37 42 33

Fax : 02 97 37 43 96

Portable : 06 16 23 53 87

Site Internet :

E-mail : m.lhostis@archimede-lorient.fr

Responsabilité légale :

L'HOSTIS MATHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	09/11/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.